

# Compte rendu

## Rassemblement de parents devant le Rectorat de Paris le lundi 07/04/2014

### Introduction :

Les Parents de l'école Binet, Paris 18<sup>ème</sup>, soutenus par le syndicat SNUDI-FO ont réussi à obtenir une audience au Rectorat ce lundi 07/04/2014 pour faire part de leur désarroi face à l'insoutenable situation de non remplacement dans leur école.

Suite à un communiqué de SNUDI-FO qui a commencé à circuler vendredi 4/04/2014, et malgré le très court délai, beaucoup de représentants de différentes écoles Parisiennes se sont déplacés pour demander à être reçus également.

Après quelques minutes de discussion sur le trottoir, monsieur Karchenkov, chargé de mission auprès du Directeur d'Académie, accepte de recevoir les parents présents sous réserve de l'aval du DASEN\*, dans la mesure où l'audience était prévue uniquement pour l'école Binet.

*Remerciements aux représentants des écoles Binet A et B qui ont accepté la présence des autres parents à l'audience qui leur était initialement accordée.*

A l'issue des négociations menées par Romain Boccara (représentant du syndicat enseignant présent) et plusieurs parents, 2 délégations de 6 parents exclusivement pourront être reçues, le représentant syndicaliste ne sera pas admis en audience, provoquant l'incompréhension des parents présents.

### **Étaient représentées les écoles :**

- Binet A et B - Paris 18<sup>ème</sup>, (M. Vayssié et M. Medi)
- Vitruve - Paris 20<sup>ème</sup>, (Mme Chaumont)
- Rue du Clos - Paris 20<sup>ème</sup>, (M. Doukhan)
- Maternelle Archives et élémentaire Moussy Paris 4<sup>ème</sup>, (M. Brugeas)
- 7, Rue Championnet Paris 18<sup>ème</sup> (Mme Blaise)
- 44, Rue des Enfants d'Izieu Paris 13<sup>ème</sup> (Mme Cotte)
- Maurice-Ripoche Paris 14<sup>ème</sup>, (Mme San Lucas)
- Asseline Paris 14<sup>ème</sup> (Mme Marvaud)
- Compans et Brunet - Paris 19<sup>ème</sup>, (Mme Cassard Lafon)
- L'UL FCPE 19<sup>ème</sup> représentée par Mme Kaba et Mme Bouguerra pour les Conseils Locaux concernés : 65 Simon Bolivar, Vilette 7<sup>ème</sup> Art, Manin Goubet, Georges Thill, Groupe scolaire Barbanègre.

*Remerciements à Romain Boccara, syndicat enseignant SNUDI FO.*

---

**La première délégation représentait les écoles précédemment citées du 4<sup>ème</sup>, 13<sup>ème</sup>, 14<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris :**

*La séance débute à 11h30.*

**Après un tour de table, M. Karshenkov écoute les problématiques de chacune des écoles représentées :**

**A l'école Binet (18<sup>ème</sup>)** la demande est de maintenir le remplaçant qui vient d'arriver après l'absence de l'enseignant depuis plus de 2 semaines.

**A l'école maternelle Archives (4<sup>ème</sup>)** la demande est d'avoir un remplaçant pour palier à l'absence d'une enseignante depuis 2 semaines.

**A l'école élémentaire Moussy (4<sup>ème</sup>)**, un remplaçant devait venir pendant la formation d'une enseignante (prévue de longue date), il a finalement été affecté dans un autre établissement le 1<sup>er</sup> jour pour n'arriver que le lendemain.

**A l'école Championnet (18<sup>ème</sup>)**, il est fait état que depuis début janvier, sur 3 à 4 professeurs absents, sur les mêmes périodes et allant jusqu'à 1 semaine, 1 seul a été remplacé. Un parent a notamment évoqué **une situation irréaliste : 75 enfants dans la cour pendant les temps de classe, les professeurs se relayant pour les surveiller!!**

Plusieurs enseignants absents en même temps ne sont pas remplacés sur une période d'une semaine, ce qui perturbe toute l'école.

**Du 17 au 23 janvier**, 5 jours d'école : 3 puis 4 professeurs absents, 1 seul remplacé ; de 50 à 75 enfants sans professeurs pendant une semaine selon les jours.

**Du 24 au 28 mars**, 5 jours d'école, 3 puis 4 puis 2 professeurs absents, 1 seul remplacé : 50 puis 75 puis 25 enfants sans professeurs pendant une semaine, selon les jours

**Du 31 mars au 4 avril** : 2 puis 3 professeurs absents, 1 seul remplacé ; 25 puis 50 enfants sans professeur pendant une semaine selon les jours.

Lorsqu'un enseignant est non remplacé, les 25 élèves sont répartis. A partir de 2 et 3 classes, il devient impossible de répartir 50 et 75 enfants ; les enseignants présents font des « roulements » de garde d'environ 1 heure dans la cour avec leur propre classe et les enfants sans professeurs pour que leur(s) collègue(s) puissent travailler.

**A l'école des Enfants d'Izieu (13<sup>ème</sup>)**, pas d'enseignant sur 2 semaines en CM2.

**A l'école Maurice Ripoché (14<sup>ème</sup>)**, 19 jours d'absences d'enseignants dénombrés depuis le début de l'année scolaire, dont 2 X 1 semaine complète.

**A l'école Asseline (14<sup>ème</sup>)** 3 enseignants absents depuis 2 semaines en ce moment (CP, CM1 et CM2).

### **Réponses de M. Karshenkov, chargé de mission auprès du DASEN\* :**

- Un directeur d'école peut prendre une classe en cas de non remplacement d'un enseignant. Cette solution de dépannage sur une absence non remplacée ne peut-être que de courte durée.
- Explication de l'existence de deux dispositifs : les ZIL\* et les Brigades\*. Est soulignée la volonté de l'Académie de pallier à chacun des jours d'absence des enseignants.
- Est prudemment évoqué le fait que cette année, les absences apparaissent plus fréquentes (congés maladies et congés maternité plus long). Information d'une "recherche" actuelle sur l'origine de ces absences. Les parents présents s'interrogent sur le fait que la réforme des rythmes scolaires puisse en être une des causes.

Par ailleurs, en aparté sur les fermetures de classes, **M. Karshenkov précise qu'il n'y aura pas de fermeture de classe dans les établissements comptant une moyenne au-dessus de 28 enfants par classe.**

*La séance est levée à 12h35*

### **Précisions :**

Les représentants des écoles Binet A et B ont également représentés l'école Belliard (18<sup>ème</sup>), et ont remis la pétition signée par l'ensemble des parents d'élèves à M. Karchenkov.

Par ailleurs, l'école Binet a lancé une pétition suite au non-remplacement pendant plus de 2 semaines d'un enseignant de la classe de CM1 de Binet B.

Cette pétition a été relayée dans d'autres établissements dont l'école Belliard (18<sup>ème</sup>) qui se trouvait dans le même cas de figure (un enseignant absent et non remplacé pendant un mois.

### **Les revendications sont les suivantes :**

1. **Remplacement systématique d'un enseignant absent et cela dès le premier jour d'absence avec l'assurance que cette personne sera bien présente jusqu'à la reprise effective de l'enseignant arrêté.**
2. **Rétablissement du nombre de brigades afin de pallier la pénurie des titulaires remplaçants.**
3. **La responsabilité des nouveaux rythmes scolaires dans la recrudescence des arrêts maladies.**

**A noter :** Lorsque la question du nombre de brigades supprimées a été abordée (53 brigades il y a peu, 6 aujourd'hui, avec la création de seulement 4 nouveaux postes prochainement) et de leur possible impact sur le manque de titulaires remplaçants dans les écoles, M. Karchenkov a coupé court à la conversation en estimant que cette question concernait les instances syndicales et

paraissait surpris que des parents d'élèves puissent être en possession de ces chiffres.

**M. Karchenkov a assuré que les titulaires remplaçants déjà en poste le resteront jusqu'au retour de l'enseignant en arrêt et cela jusqu'à la fin de l'année scolaire si nécessaire.**

---

**La seconde délégation représentait les écoles précédemment citées du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris :**

*La séance débute à 12h50*

M. Karchenkov, chargé de mission auprès du Directeur d'Académie précise qu'il n'est pas acceptable de s'imposer au rectorat de "manière sauvage". Il invite les parents à suivre les procédures :

- **Demande d'audience par mail à : [ce.dasen1@ac-paris.fr](mailto:ce.dasen1@ac-paris.fr).**
- **Demande d'audience par courrier à : DASEN 1 - Rectorat Académie de Paris - 94, Avenue Gambetta, 75020 Paris.**

Précision sur le fait qu'il n'est pas nécessaire de passer par les syndicats enseignants qui ne sont pas à même de représenter les parents d'élèves qui peuvent se référer aux fédérations de parents d'élèves, (FCPE, PEEP, indépendantes...). Les parents présents indiquent ne plus savoir en qui avoir confiance ni vers qui se tourner pour cette problématique.

### **Tour de table : présentation des écoles et des doléances :**

Après l'exposé des éléments factuels propres à chaque école (non listées car après le détail de quelques situations, M. Karchenkov demande aux parents de ne pas entrer dans plus de précisions car il a compris la démarche des parents présents, et que leurs revendications sont les mêmes (ou presque) que le groupe précédent. Il précise donc quelques éléments :

- La décharge de classe des Directeurs d'écoles Parisiennes est une exception propre à Paris, par conséquent, même si c'est loin d'être l'idéal, il appartient "déontologiquement" aux directeurs de pourvoir, dans la mesure du possible, aux remplacements qui ne seraient pas assurés car cela, même sans être écrit, fait partie des attributions des directeurs-trices qui ne sont autres que des professeurs des écoles chargés de direction (**réponse d'un parent en désaccord, soulignant la lourde tâche des directeurs-trices, notamment cette année depuis l'application du décret sur les rythmes, expliquant qu'en supplément de leurs attributions de directeurs-trices, ils doivent également veiller au bon fonctionnement, à la sécurité des élèves, et au bon déroulement des ateliers dits "péri-éducatifs"**).
- Cette année, le nombre de "remplacements de longues durées" (maladie, maternité, formation) a augmenté sans que cela ait pu être suffisamment anticipé malgré le

degré de priorité évident. Par conséquent, ces remplaçants sont pris dans la réserve des ZIL\* (remplaçants des absences de courtes durées, "non prévisibles" types journée ou semaine d'absence ponctuelle) puis des Brigades\* (remplacements des départs en stage, congés parental, congés maternité).

- En chiffre, ces remplaçants seraient environ 600 (nombre indiqué sans certitude de précision de la part de M. Karchenkov) et il y aurait 8400 enseignants pour Paris. Par ailleurs, le nombre de petites absences aurait également augmenté en « nombre » et en « longueur ».
- Une enquête interne au Rectorat est en cours afin de connaître la réalité avec une évaluation qui se veut non seulement volumétrique mais qualitative. Suspicion des causes des arrêts maladie diverses : influence de la grippe pourtant anticipée sur février mars avec notamment suspension des demandes de formation sur cette période, incidence de la suppression de la journée de carence, incidence de la mise en place de l'ARE\* avec plus de fatigabilité des enseignants (mais peut-être un "ras-le-bol" et une "grande déception" d'après un parent présent). Cette enquête interne n'a pas vocation à être diffusée mais les parents présents insistent pour que le bilan soit néanmoins porté à leur connaissance.
- Chacun des directeur-trices des écoles parisiennes ont été ou vont être interrogés individuellement au sujet de leur ressenti, des aménagements nécessaires, des améliorations/changements à effectuer dans le cadre de l'application du décret sur les rythmes, des absences des enseignants, des remplacements...
- M. Karchenkov précise que cette situation a amené le Rectorat à faire des arbitrages entre les absences : les écoles primaires ont ainsi pu être "privilegiées" par rapport aux maternelles. Un parent demande si les ZEP\* sont favorisées dans l'attribution des remplaçant, M. Karchenkov dément et précise que les ZEP donnent des droits mais pas celui-ci. Néanmoins, suite à l'intervention d'un parent qui cite une IEN\*, pour qui la priorité est mise sur les écoles ZEP, M. Karchenkov précise que ces propos et cette organisation n'engagent qu'elle-même et que ce n'est pas la réalité.

**A noter** : suite à la forte mobilisation de l'école Binet dans le 18<sup>ème</sup>, il précise qu'un remplacement est mis en place à compter d'aujourd'hui sur sa propre intervention compte-tenu de la situation difficile du quartier et de l'école en question qu'il connaît bien pour y avoir enseigné. De même, il insiste sur le fait que ce n'est pas parce que les parents se mobilisent, font du bruit ou "débarquent" au Rectorat qu'ils obtiennent plus vite gain de cause.

## Questions des parents :

### Comment sont organisés les remplacements en CLIS ? :

**Réponse** : le remplacement ne peut se faire que par un enseignant qui a une formation spécifique et uniquement sur la base du volontariat, d'où une plus grande difficulté à faire face aux absences.

**Est-il possible qu'un enseignant à temps-partiel, tout en gardant le même contrat, puisse être volontaire pour effectuer ponctuellement un remplacement de temps-en-temps dans son école, dans la mesure où cela pourrait contribuer à prendre en charge les élèves qui se retrouvent souvent sans remplaçant, déstabilisés, envoyés dans d'autres classes (soit 35 à 45 élèves/classe) quand ce n'est pas dans la cour ?**

**Réponse : Non ! Car cela poserait un gros problème de sécurité et de responsabilité, tant sur le plan administratif que juridique : si un enfant a un accident en classe en présence d'un enseignant dans le cas de figure précédemment cité, cela pourrait poser de gros problèmes juridiques. Néanmoins, si un enseignant est à 75%, il peut demander sa "réintégration" à 100%, auquel cas il effectuerait 75% de temps de présence comme à l'accoutumée et 25% en tant que ZIL afin d'être déployé sur les écoles parisiennes ayant besoin d'un remplaçant. Un parent présent remet en cause l'argument de la sécurité lorsque les élèves sont « lâchés » dans la cours faute de professeur remplaçant ou répartis dans des classes souvent ayant déjà atteint un nombre d'élève important.**

Cette dernière idée peut faire partie des solutions actuellement à l'étude comme parmi d'autres :

**Exemple :** l'embauche ponctuelle de jeunes en cours de formation (solution jugée plus intéressante que le retour ponctuel de retraités, ce pour permettre aux jeunes d'acquérir de l'expérience) afin de pallier à l'avenir aux pics d'absences...

**Discussion non structurée entre les parents et M. Karchenkov, questions, réponses, avis... :**

**A la question :** pourquoi un remplace est parfois subitement envoyé sur une autre école pour un autre remplacement?

M. Karchenkov répond qu'il arrive qu'un enseignant remplaçant exige, suite à des dysfonctionnements ou à un mauvais ressenti/vécu, de changer d'école, **le Rectorat préfère alors changer l'enseignant de secteur/d'école plutôt que de devoir assumer un nouvel arrêt maladie.**

**A la question :** ne pensez-vous pas que les enseignants en ont assez, qu'ils ont été spoliés, maltraités et ont perdus confiance en l'Education Nationale?

**La réponse, surprenant de notre point de vue de parents,** et les propos ne seront pas cités dans le détail ici mais dans les grandes lignes, il était question entre-autres, des vraies questions à se poser sur les avantages perdus du corps enseignant, de la suppression de la journée de carence, de la tenue de certains représentants syndicaux, de la mauvaise volonté à l'annonce d'une réforme pourtant ambitieuse et clairement faite pour lutter contre les inégalités sociales (exemple cité d'enfants "pauvres" qui, sans cette réforme n'auraient pas d'activité "péri-éducative" et "traineraient dans les rues")...



**A la question du manque évident d'AVS\*, du manque de formation spécifique (remarque d'un parent qui souligne qu'un-e AVS aura eu la même formation basique pour s'occuper d'un enfant autiste, d'un enfant TDAH\*, d'un enfant dyslexique, ou porteur d'un handicap physique, etc), des contrats précaires correspondants et de la logique (absurde du point de vue des parents) du nombre d'heure limité...**

La réponse de M. Karchenkov, qui s'est montré absolument d'accord sur tous ces points, a été d'indiquer que ce problème est en discussion et que de réelles dispositions seront prises... (« Quand? » se demandent les parents).

*La séance est levée à 13h50*

**Conclusion** : le sentiment général des parents est de ressortir du Rectorat sans aucune solution concrète ! Pire encore, que la situation va durer jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014 devant le manque de remplaçants disponibles (tombant eux-mêmes malades)...

**Deux points importants à continuer d'exiger puisque émanant d'un chargé de mission de l'Education Nationale :**

**M. Karchenkov a :**

- 1. assuré que les titulaires remplaçants déjà en poste le resteront jusqu'au retour de l'enseignant en arrêt et cela jusqu'à la fin de l'année scolaire si nécessaire.**
- 2. précisé qu'il n'y aura pas de fermeture de classe dans les établissements comptant une moyenne au-dessus de 28 enfants par classe.**

**Informations obtenues (hors Rectorat) par les parents présents :**

- 4 Remplaçants supplémentaires sont prévus a priori ... soit 1 pour 166 écoles ! contre 53 postes fermés en 4 ans + 10 postes "classes" qui correspondent en fait à des ouvertures face à des fermetures ailleurs.
- Circulaire précisant qu'hors ZEP, les maternelles (entre autres) doivent accueillir 30 élèves par classe (cf. **circulaire du DASEN\* 1<sup>er</sup> degré Préparation de la Rentrée 2014-2015** en [pièce jointe](#)).
- TPS\* : certains enfants relevant normalement de petites sections de maternelle (3 ans) ne sont toujours pas accueillis faute de place ; ainsi, la nécessité des TPS est discutable (les TPS étant censées permettre de lutter contre le décrochage scolaire) **un parent indique qu'il faut bien faire la distinction entre les besoins sociétaux et les réels besoins des enfants.**

- **Et après ? Discussion autour des actions à mener : mobilisations, pétitions, courriers aux mairies d'arrondissement...**

**-----IMPORTANT-----**

**Jeudi 10/04/2014 à 8h30**

**Soyons nombreux-se devant le Rectorat de Paris pour l'ouverture du CTA qui examinera le projet de carte scolaire et donc des postes (ouvertures/fermetures de classes).**

**\*VOCABULAIRE :**

- **ZEP** : Zone d'Education Prioritaire
- **IEN** : Inspecteur-trice de l'Education Nationale
- **CLIS** : Classe pour l'Inclusion Scolaire
- **ARE** : Aménagement des Rythmes Educatifs
- **TPS** : Très Petite Section de maternelle (- de 3ans)
- **DASEN** : Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
- **AVS** : Auxiliaire de Vie Scolaire (remplacé récemment par Aide Humaine)
- **TDAH** : Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité
- **Brigades** : TR-Brigade => Titulaires Remplaçants Brigade. Ils assurent des remplacements de longue durée (dépendent de l'inspection académique)
- **ZIL** : TR-ZIL => Titulaires Remplaçants en Zone d'Intervention Localisée. Ils assurent des remplacements de courtes durées (dépendent de l'inspecteur-trice de circonscription).

**Merci à l'ensemble des parents présents pour leurs larges contributions à l'élaboration de ce compte rendu pour l'information précieuse de tous !**